



DOSSIER DE PRESSE

Juin 2019

Engagement des pôles et clusters  
**pour la pérennisation des entreprises  
par la RSE**

(Responsabilité Sociale des Entreprises)



**GUIDE PRATIQUE**

Les étapes de mise en place  
d'une dynamique RSE au sein des pôles  
et clusters

*Retours d'expériences des pôles et clusters*



# Sommaire

## ÉTAPE 1

### La mobilisation et sensibilisation des entreprises à la RSE

3

MOBILISATION & SENSIBILISATION

DÉVELOPPER UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES  
POUR UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE

## ÉTAPE 2

### L'accompagnement des démarches RSE conduites par les entreprises

6

OUTILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS PAR LES CLUSTERS

ACCOMPAGNEMENT VERS LA LABELLISATION

## ÉTAPE 3

### La valorisation des démarches effectuées par les entreprises

8

VALORISATION DES DÉMARCHES RSE

## ANNEXES

9

Engagement des pôles et clusters pour la pérennisation des entreprises par la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Retours d'expériences des pôles et clusters :

VEILLE, CLUB, RENCONTRES

AUTODIAGNOSTICS

LIVRET MÉTHODOLOGIQUE RSE

ACCOMPAGNEMENT VERS LA NORME ISO 26 000

CRÉATION D'UN LABEL SECTORIEL DÉDIÉ

# Avant-Propos

## Les étapes de mise en place d'une dynamique RSE au sein des pôles et clusters

En 2018, France Clusters a pu faire le constat d'une préoccupation sociétale grandissante au sein de la communauté des pôles et des clusters. De ce constat s'en est suivi la rédaction de notre premier dossier thématique RSE, établissant un panorama d'initiatives RSE réalisées par 6 clusters et pôles de compétitivité.

Une volonté de développer une dynamique collective a ainsi émergée de la part des pôles et des clusters. Volonté se traduisant par la formation d'un groupe de travail RSE ainsi que le souhait de plusieurs autres pôles et clusters de valoriser un engagement naissant ou prit depuis plusieurs années.

Cette deuxième édition a pour vocation de compléter la première et traiter de thématiques récurrentes dans la conduite de projets sociétaux et ses 3 principales étapes,

à savoir :

- + La mobilisation et sensibilisation des entreprises à la compréhension et à l'adhésion de la RSE et ses enjeux
- + L'accompagnement des démarches RSE conduites par les entreprises
- + La valorisation des démarches effectuées par les entreprises

Ce dossier est donc un guide synthétique des étapes d'une démarche collective RSE, illustré par des expériences de pôles et clusters pour chacune de celles-ci.

## ÉTAPE 1

### La mobilisation et sensibilisation des entreprises à la RSE

**Constat : réel enjeu de faire intégrer les principes de la RSE au plus grand nombre tant par éthique que par souci d'optimisation des procédés et ainsi de performance globale !**

#### **Pourquoi mobiliser ses entreprises et faire émerger des démarches RSE ?**

Les PME sont de plus en plus confrontées à des contraintes réglementaires, notamment concernant la qualité de leurs produits et services ainsi que sur l'impact environnemental de ceux-ci.

En plus de ces contraintes réglementaires, une prise de conscience collective sur les défis environnementaux émerge tant chez les fournisseurs que chez les consommateurs qui accordent une importance grandissante à la qualité, la provenance ou encore l'impact environnemental lié à la production des biens qu'ils souhaitent consommer.

#### **Comment mobiliser ses entreprises pour la mise en place de démarches RSE ?**

L'intégration des principes de la RSE est dans un premier temps apportée par le réseau, notamment par la confiance inter-entreprises. D'où l'importance de l'organisation de réunions collectives et/ou workshops de sensibilisation à la RSE, lors desquels l'explication de ses enjeux est effectuée afin de créer une motivation, une adhésion aux principes de la RSE ainsi qu'une mobilisation collective. Rassembler un collectif d'entreprises situées sur un même secteur d'activité et parfois concurrentes peut s'avérer difficile. Il s'agit tout d'abord de rassembler autour de leur participation au développement du territoire et leurs intérêts à toutes de se réunir et échanger ensemble sur la RSE et ses enjeux.

## MOBILISATION & SENSIBILISATION



# PILES

Cécile MICHAUX  
04 74 95 92 86

c.michaux@pole-intelligence-logistique.com

Le **PILES** réunit 500 professionnels de la logistique, acteurs de la formation recherche ou partenaires institutionnels, basés en Rhône-Alpes. Il a la volonté de prendre en compte les besoins de ses adhérents en matière de développement durable et de responsabilité sociétale afin de leur apporter les outils nécessaires et les accompagner dans leurs démarches.

Objectifs du Pôle d'Intelligence Logistique orientés dans cette démarche RSE :

- + Améliorer la compétitivité et la performance des entreprises
- + Valoriser et promouvoir la logistique et ses savoir-faire
- + Développer le territoire, améliorer la qualité de vie au travail de la filière
- + S'engager concrètement dans le développement durable pour construire la logistique de demain.

### Senibilisation à la responsabilité environnementale

Concernant la responsabilité environnementale, le pôle a mis en place des temps d'échanges entre adhérents pour leur permettre de partager leurs bonnes pratiques ou problématiques rencontrées dans la conduite ou mise en place de projets et procédés plus durables.

Afin de structurer cette démarche collective, des groupes projets par thématiques de travail ont été créés afin d'échanger et trouver des solutions relatives au développement durable dans le secteur de la logistique sur les thématiques suivantes :

- + Optimisation efficacité énergétique
- + Conceptualisation des usines logistiques de demain
- + Sensibilisation des adhérents et des salariés à la logistique durable
- + Mettre en place des opérations de mutualisation entre les adhérents du pôle (Gestion déchets)

- + Mobilité durable des marchandises (modes de transports complémentaires à la route, fret ferroviaire, biocarburants) et des personnes (transport collectif, covoiturage)
- + Faire émerger les besoins des entreprises en matière d'aménagement du territoire.

### Mobilisation pour la responsabilité sociale

Une Démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale en Logistique sur le Nord Isère a été menée depuis 2014. Celle-ci vise à construire une stratégie partagée et un plan d'action pluriannuel afin de répondre à quatre problématiques prioritaires :

- + L'attractivité des métiers, la visibilité des évolutions professionnelles (orientation professionnelle, lien avec les établissements de formation...);
- + L'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques de santé et sécurité au travail
- + La définition et l'analyse des métiers : perspectives d'évolution, compétences associées, mobilité
- + La gestion de la saisonnalité et des pics d'activité.

Cette démarche s'est menée en lien avec de nombreux partenaires : la DIRECCTE, la Région Rhône-Alpes, l'OP-CA Transports et Services, l'Education Nationale, la Car-sat Rhône-Alpes ainsi que Pôle Emploi et la CAPI. Les organisations syndicales de salariés et le MEDEF Isère sont également parties prenantes.

Site web : <http://www.pole-intelligence-logistique.fr/>

## DÉVELOPPER UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES POUR UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE

La mobilisation des entreprises et leur sensibilisation aux enjeux et avantages de la RSE pour leurs organisations est la première étape avant la mise en place d'une démarche collective avec les adhérents du pôle. Afin de donner une tribune et des potentiels partenaires à ces adhérents souhaitant se sensibiliser et engager des

démarches RSE, certains pôles et clusters ont mobilisés différents acteurs et collectifs travaillant sur ces thématiques et susceptibles de donner aux adhérents outils et contacts afin de s'appropriier la RSE et ses enjeux et la mettre en place dans leurs organisations.



### Mont Blanc Industries

Diane DUBOIS, Chargée de Communication  
04 50 18 73 85  
diane.dubois@montblancindustries.com

**Mont Blanc Industries** a affirmé son souhait de développer une dynamique RSE au sein du pôle, en transmettant sa volonté d'entamer des démarches collectives et en proposant un accompagnement dans leur démarche à ses entreprises.

Cette volonté est dans la continuité d'actions déjà mises en place et allant dans ce sens depuis plusieurs années, l'objectif étant d'améliorer ce qui existe déjà et d'inciter un plus grand nombre d'entreprises à s'intéresser à la RSE, les invitant à y voir une manière supplémentaire de développer leur activité

Mont Blanc Industries est membre et partenaire du réseau G.R.E.E.N, fédérant une centaine d'entreprises et plus de 8000 collaborateurs qui agissent pour le développement durable du territoire de la Vallée de l'Arve. Le réseau pilote 3 grandes thématiques à partir desquelles ont été créés une dizaine de groupes de travail. L'objectif du réseau est de faire travailler les entreprises et leurs collaborateurs entre eux sur divers projets qui les concernent et de résoudre collectivement des problématiques relatives à leurs secteurs d'activité au sein du territoire.

Dans cette même démarche de développement d'une communauté de pratiques, le pôle s'est également abonné au réseau UPCYCLEA et mets celui-ci à disposition de ses adhérents qui ont ainsi accès à une plateforme

collaborative d'économie circulaire. Cette plateforme collaborative propose, entre autres, des fonctionnalités faisant l'inventaire des acteurs et des ressources du territoire et des entreprises ainsi que leur mise en relation afin de définir et superviser, grâce à l'intelligence artificielle, des écosystèmes circulaires. Ces deux partenariats ont été établis dans un même but de collaboration entre entreprises, de mutualisation afin que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, mais également de donner plus de poids aux actions du pôle en faveur du développement de pratiques et projets plus responsables.

>> Retrouvez la fiche complète des actions RSE de Mont-Blanc Industries dans notre Dossier de presse RSE 2018

## ÉTAPE 2

# L'accompagnement des démarches RSE conduites par les entreprises

Une fois un collectif de dirigeants d'entreprises mobilisé, un réel rôle d'accompagnement auprès de ceux-ci est nécessaire pour une démarche RSE performante et pérenne. Cet accompagnement peut ainsi se traduire par un suivi individuel ou par la mise à disposition d'outils facilitant à leurs entreprises la voie vers des démarches RSE complètes et efficaces

L'ensemble des accompagnements débutent en premier lieu par un diagnostic, réalisé par le pôle ou le dirigeant d'entreprise lui-même (dans le cadre d'un autodiagnostic). Cette étape est cruciale car elle permet de quantifier et d'observer les démarches à logique RSE déjà présentes au sein de l'entreprise.

Ce diagnostic ainsi va permettre de mettre le doigt sur les points faibles et axes d'amélioration, ainsi que d'identifier les dispositifs déjà en place et allant dans le bon sens. S'ensuit alors un plan d'action établissant les démarches que l'entreprise aura à effectuer et les pratiques existantes à améliorer, qui seront surveillées jusqu'à la fin de leur mise en place. In fine, un bilan des actions engagées et leurs résultats doit être réalisé, et peut conduire en fonction de ces résultats, et si l'entreprise le souhaite, à l'éligibilité à une certification ou une labellisation.

## OUTILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS PAR LES CLUSTERS

Les premiers outils souvent proposés par les pôles et clusters à destination de leurs adhérents sont la charte RSE et le manuel de bonnes pratiques sectoriel. Ils permettent de donner une définition de la RSE et de ses enjeux relatifs au secteur d'activité des entreprises du pôle ou cluster.

C'est une première étape au processus de formalisation du projet RSE, donnant un cadre et définissant les objectifs et principes d'une démarche RSE.

>> Retrouvez les accompagnements et outils d'autres pôles et clusters en page 5 de notre Dossier de presse RSE 2018



### Le Manuel des Bonnes Pratiques de la Logistique Durable par le PIL'ES

Un Manuel des Bonnes Pratiques de la Logistique Durable a été produit par le PIL'ES. Il aborde 12 thématiques relatives au secteur de la logistique.

Son objectif est d'offrir aux logisticiens un guide pratique concret, précis et évolutif permettant de mettre en œuvre des actions concrètes de logistique durable au sein de leur usine logistique, pour s'engager concrètement dans le développement durable. Le manuel présente des principes d'action, et des éléments de mise en œuvre avec deux niveaux de lecture :

- Sur quelle thématique et/ou zone de l'usine logistique le manager va-t-il pouvoir travailler ?
- Comment le manager va-t-il pouvoir communiquer auprès de ses collaborateurs ?

Le manuel a été élaboré sous forme de fiches « réflexes », selon les thématiques du développement durable.

Ces fiches apportent, entre autres, des éléments en termes de communication selon la cible de collaborateurs à laquelle le manager souhaite s'adresser.



### L'accompagnement individuel par CAPENERGIE

Une fois l'entreprise motivée et convaincue grâce au collectif, il est nécessaire d'identifier les besoins précis de l'entreprise. Un pré diagnostic peut ainsi lui permettre de situer concrètement où elle se situe en matière de RSE, de trouver un sens à la mise en place d'une démarche RSE et de réaliser l'intérêt, notamment financier, d'une telle mise en place.

L'outil de pré diagnostic : il permet de s'approprier les fondamentaux de la RSE et d'identifier ses leviers. On identifie déjà lors du pré diagnostic les premières actions à mettre en place tout en constatant que l'on fait déjà des choses relatives au domaine de la RSE. Il va ainsi permettre de formaliser sa démarche par la mobilisation d'indicateurs : D'où part-on ? Où veut-on aller ? A quelle(s) fin(s) ?

CAPENERGIES propose un suivi sur 3 ans, en centrant les axes d'améliorations sur trois thématiques correspondant le plus à la structure. Un suivi sur 3 ans permet au dirigeant d'entreprise de construire une démarche efficace et pérenne, mais également de réorienter la stratégie de développement de la démarche, avec le référent CAP ENERGIES, en fonction des résultats obtenus et difficultés et succès rencontrés.

## ACCOMPAGNEMENT VERS LA LABELLISATION



### LOGISTIQUE SEINE NORMANDIE

Sylvie BELTRAMI Chargée de Communication  
02 76 30 50 84  
sylvie.beltrami@logistique-seine-normandie.com

Logistique Seine Normandie est le pôle de compétitivité des acteurs de la logistique en Seine Normandie. Il fédère 185 adhérents comprenant entreprises du transport et de la logistique et acteurs économique du territoire.

Le pôle s'est lui aussi engagé à promouvoir et à inciter le développement de projets et structures plus responsables par la création, avec le Club Logistique du Havre, du label 6PL : un label destiné aux prestataires logistiques et industriels pour améliorer leurs performances en logistique durable.

#### Le label 6PL

Le label 6PL a été créé en 2014 et s'est inscrit dans la suite de la création du « Label Développement Durable » créé en 2010 par le Club Logistique du Havre.

Le projet de label 6PL a été initié en réponse à la loi Grenelle II, incitant les entreprises à prendre en compte les conséquences sociales et environnementales dans leurs activités, ainsi que dans le but d'encourager et valoriser

les efforts des logisticiens membres en matière de développement durable.

Sont éligibles au label 6PL l'ensemble des entreprises ayant une activité logistique en région Seine Normandie.

#### Ses objectifs :

- + Structurer un référentiel RSE Logistique sur 5 domaines et y associer un LABEL crédible et reconnu
- + Construire un accompagnement des entreprises pour améliorer leurs performances logistiques afin qu'elles soient :
  1. Proactives vis à vis des réglementations et normes en vigueur ou à venir en matière de Logistique Durable & Responsable (RSE)
  2. Exemplaires aux yeux des donneurs d'ordres
  3. Compétitives en alliant la performance économique, l'efficacité opérationnelle, la réduction des coûts et l'amélioration de l'image des entreprises



### Le référentiel 6PL

Dans un premier temps, les entreprises réalisent une autoévaluation construite sur cinq thématiques :

- + La gouvernance de l'entreprise,
- + La performance économique,
- + La responsabilité environnementale,
- + La responsabilité sociétale,
- + Son empreinte carbone et sa performance énergétique.

Dans chacun des cinq thèmes, figurent dix critères permettant d'évaluer l'entreprise sur une cotation de 50 points. L'entreprise s'engage ensuite dans une démarche d'amélioration continue sur 3 ans.

### L'accompagnement LSN vers la certification

#### La labellisation 6PL se déroule sur 6 étapes :

1. Enregistrement et autoévaluation : L'entreprise effectue une autoévaluation de 3 heures sur le portail web 6PL
2. Evaluation et diagnostic : Un premier diagnostic est réalisé accompagné d'un expert ainsi qu'avec l'équipe de l'entreprise
3. Actions d'amélioration : L'entreprise décide des axes d'améliorations prioritaires à développer au sein de son entreprise sur 3 ans
4. Engagement et labellisation : L'entreprise s'engage à réaliser son plan d'action et recois le label 6PL pour 3 ans
5. Suivi : Un expert assure le suivi de l'entreprise pendant la durée de son label (3 ans)
6. Renouvellement : Au terme des 3 ans, l'entreprise fait le bilan de la réalisation de son plan d'action et peut renouveler sa démarche 6PL en développant un nouveau plan d'action

#### Les avantages de la certification :

- + Une logistique plus performante
- + Des résultats mesurables et valorisables
- + Une compétitivité accrue
- + Une image de marque renforcée
- + Une exemplarité visible et partagée avec les parties prenantes internes et externes

## ETAPE 3

# La valorisation des démarches effectuées par les entreprises

Une fois les démarches RSE mises en place, les entreprises ont tout intérêt à valoriser l'investissement et l'engagement qu'elles ont mis dans celles-ci.

Les avantages d'une communication sur ses démarches RSE sont multiples, elle permet :

- + Un accès au marché favorisé de par le gage de sérieux qu'un engagement responsable procure face à la concurrence.
- + D'attirer et fidéliser de nouveaux clients, adhérents aux principes d'une telle démarche

- + Une distinction pouvant faire la différence avec un concurrent, lors de réponses à des appels d'offres par exemple.

Le cluster EuroSIMA a mis en place plusieurs dispositifs afin de donner à ses membres les clés pour valoriser les démarches RSE de ses entreprises.



## VALORISATION DES DEMARCHES RSE



### EUROSIMA CLUSTER GLISSE

Christophe SEILLER  
05 59 55 76 42  
cluster@eurosima.com  
<https://www.eurosima.com/>

L'EuroSIMA (Fédération professionnelle des entreprises de la filière Glisse, Nautisme, Activités Aquatiques en Europe), a vocation à fédérer les entreprises de la glisse et à promouvoir leur authenticité.

Les sports de glisse se pratiquant dans des milieux naturels, la structuration d'une démarche d'amélioration continue notamment sur la dimension environnementale de la RSE s'est avérée être une thématique qu'il était nécessaire d'aborder et d'accompagner.

Le cluster est ainsi à l'origine du label environnemental ECORIDE, programme à destination des entreprises des Action Outdoor Sports, certifiant et valorisant l'engagement responsable des adhérents de l'EuroSIMA.

#### Le label ECORIDE

##### Objectifs du label

À la demande de ses adhérents et dans le cadre de sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de valoriser les pratiques responsables au sein du secteur des sports de glisse, le label ECORIDE a été mis en place.

Ses objectifs sont de répondre à 4 problématiques :

- + Valoriser l'engagement environnemental des entreprises
- + Communiquer sur les filières Glisse et Outdoor
- + Sensibiliser et impliquer davantage les salariés
- + Bénéficier de préconisations et d'outils pratiques

##### Processus de labellisation

La première étape dans le processus de labellisation est la réalisation d'une auto évaluation afin que l'entreprise puisse situer ses axes d'amélioration autour de trois thématiques :

- + Le management environnemental de l'entreprise (50%)
- + L'eco conception & l'évaluation des fournisseurs (40%)
- + L'engagement environnemental (10%)

Une fois l'auto évaluation effectuée, les résultats de celle-ci sont soumis à un jury indépendant certifiant le niveau d'engagement de l'entreprise (3 niveaux : Gold, Silver & Bronze).

#### Le référentiel ECORIDE

Le référentiel de ce label contient 45 critères d'amélioration permettant de distinguer ses axes de progression RSE concernant :

- + Le management environnemental : organisation interne, gestion des déchets, gestion de l'eau, gestion des émissions atmosphériques, reporting, communication externe etc.
- + Les produits et services : eco conception et certification des fournisseurs.
- + L'engagement environnemental : partenariats et financement de projets

#### Communication et valorisation de l'engagement

##### La valorisation des démarches RSE par l'Eurosima :

Nécessité de valoriser la démarche des entreprises engagées dans ce processus d'amélioration et volonté d'inciter et convaincre d'autres entreprises de s'inscrire dans cette même démarche.

La valorisation de l'Eurosima passe par une communication et mise en avant des projets de plusieurs types :

- + Remise d'un diplôme ECORIDE
- + Promotion du label lors de conférences et d'événements
- + Valorisation des projets et démarches sur le site web de l'EuroSIMA ainsi que sur ses réseaux sociaux

Cette communication de la part du cluster entraîne également des parutions dans la presse nationale, régionale ou locale permettant à l'entreprise d'avoir une plus grande visibilité.

##### La valorisation des démarches RSE par les adhérents :

Au-delà de la certification d'engagement sociétal et de la visibilité qu'elle fournit à ses adhérents, l'EuroSIMA préconise également aux entreprises de faire valoir elle-même leurs savoirs faire et engagements en utilisant le label ECORIDE sur leurs produits ainsi que sur leurs supports de communication.

Au-delà de la certification, le label devient également un outil de communication afin de valoriser ses démarches RSE et son engagement éthique au plus grand nombre.

# Engagement des pôles et clusters pour la pérennisation des entreprises par la RSE

## Clusters et pôles, pourquoi mobiliser vos entreprises en matière de RSE ?



Par Jean-Claude COURT, Gérant,  
CHORUS CONSULTANTS - 20 ans d'expérience en mise en œuvre RSE  
jc.court@chorus-consultants.fr

Ces dernières années, la manière dont les entreprises perçoivent la Responsabilité Sociale des Entreprises, plus communément appelée RSE, a évolué de façon conséquente. En effet, longtemps limitée à une proportion marginale d'entreprises, l'intérêt pour la RSE s'est significativement accru récemment. D'abord parce que les enjeux planétaires se font davantage sentir au fil des années. Mais aussi parce que l'engagement de nombreuses entreprises dans ce domaine (qu'il soit contraint, du fait du cadre réglementaire, incité par des enjeux commerciaux, ou simplement induit par une prise de conscience des dirigeant-e-s) commence à générer un effet « boule de neige ». Certes, encore partiel, mais d'un volume désoemais suffisant pour interpeller.

En conséquence, des dirigeant-e-s qui ne s'étaient pas ouverts à la RSE jusqu'alors s'interrogent : sur le fond, en quoi la RSE concerne-t-elle leur entreprise ? Sur la forme, comment s'y prendre pour concrétiser une démarche de RSE ?

Les exemples présentés dans les fiches de ce dossier témoignent de l'accompagnement que les pôles et es clusters ont commencé à apporter à leurs membres dans le domaine de la RSE, notamment en passant par des réponses pertinentes face à leurs interrogation, telles que :

- + Au minimum une phase de sensibilisation
- + Le plus souvent, grâce un processus d'accompagnement, que ce soit par la mise à disposition d'indicateurs permettant à l'entreprise de mieux cerner son positionnement au regard de la RSE, ou par des dispositifs d'accompagnement au diagnostic, pouvant déboucher sur une procédure de labellisation
- + Mais aussi en mettant en place un cadre favorisant les échanges de pratiques, et la mutualisation d'expériences propres à chacun afin de renforcer

l'efficacité de la démarche de chaque entreprise membre.

Pour les responsables de pôles et de clusters, il peut exister d'autres motivations pour agir et développer un accompagnement spécifique en matière de RSE :

- + Limiter les risques pur les entreprises adhérentes: par essence, l'approche RSE pousse à revisiter certains enjeux que la pression du quotidien peut faire oublier ou mettre de côté, mais qui peuvent avoir de lourdes conséquences pour les entreprises : gestion des fournisseurs, structuration commerciale, management, etc...
- + Encourager l'innovation sous toutes ses formes: le fait de « revisiter » les fonctionnalités de l'entreprise en appliquant une grille de lecture RSE conduit fréquemment à l'identification de la possibilité ou du besoin de modifier les façons de faire, et de ce fait, de dégager un potentiel pour gagner en efficacité)
- + Participer à la sensibilisation des entreprises, qui n'ont pas encore pris conscience de l'importance stratégique croissante de la RSE (en réponse à l'exigence des appels d'offre ou aux attentes du consommateur)
- + Sensibiliser les entreprises (notamment les PME) à l'intérêt d'un « management responsabilisant », qui, dans le contexte actuel, peut parfois être source de pression pour un-e dirigeant-e (ex: comme la formule la plus propice pour mobiliser au mieux les énergies)
- + Engager les prémices de / Initier la mise en œuvre d'une économie circulaire (qui peut être une source de richesses pour chaque entreprise)
- + Renforcer l'image des filières économiques du pôle ou du cluster, au moins pour renforcer son attractivité auprès des salariés, mais aussi pour répondre à la quête grandissante de sens dans le travail.

# Contexte/Enjeux

## Les pôles et les clusters s'engagent collectivement dans la RSE.

Conscients que la RSE est désormais un outil majeur de développement de la performance pour leurs entreprises, mais également pour eux, les pôles et clusters ont effectué un panorama des initiatives RSE qu'ils avaient pu réaliser afin d'entamer une réflexion et des actions collectives autour de cette thématique.

Pour rappel, ce qu'on appelle que la Responsabilité Sociétale des Entreprises, c'est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- + Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations,
- + Contribue au développement durable,
- + Prends en compte les attentes de ses parties prenantes.

Les pôles et clusters accompagnent déjà leurs entreprises dans des démarches RSE sans en avoir conscience. En effet, ils peuvent avoir comme rôle, entre autres, d'accompagner leurs entreprises à développer leurs activités et leur chiffre d'affaire. Ainsi, ils peuvent être amenés à aider leurs entreprises à résoudre des problématiques rencontrées qui peuvent concerner des problèmes d'organisation, de management, de gouvernance ou encore par rapport à leur modèle économique. La résolution de ces problématiques participe ainsi à la pérennisation de l'entreprise sur son territoire: on est donc déjà dans le domaine de la RSE.

## Approfondir la thématique de la RSE pour des clusters et PME réactifs et pérennes

Par nature, les pôles et clusters ont un vrai rôle à jouer pour assurer les démarches vers la RSE. En effet, ce sont des lieux où se créent des projets collaboratifs et innovants, tentant de répondre à la fois aux grands enjeux stratégiques de leurs entreprises ainsi qu'à ceux de leurs territoires.

La RSE implique donc la prise en compte et la coopération avec des parties prenantes diverses, comme le sont les pôles et clusters.

Un grand nombre d'outils ont déjà été créés et mis en place afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE. Par exemple, la communication des entreprises est très importante et pourrait, à terme, mener à la mise en place d'une synergie non négligeable au sein du réseau.

Cette synergie entre les pôles et clusters concernant la RSE et les projets d'innovation responsables est importante car porteuse d'une réelle valeur ajoutée, non seulement en termes d'optimisation des compétences, de réalisation d'économies et d'augmentation de la visibilité. Mais elle est aussi porteuse d'innovations qui positionneraient d'autant plus les pôles et clusters comme des acteurs incontournables du développement économique sur le territoire national et constituant un écosystème performant, innovant et agile.

## Les pôles et les clusters ont un rôle déterminant dans l'amélioration globale de la performance de leurs PME par la RSE.

Les pôles et clusters ont un rôle d'information et de sensibilisation à la RSE très important à jouer auprès de leurs entreprises. Ayant la même volonté de sensibiliser aux enjeux et bonnes pratiques de la RSE, cette prise de conscience s'est alors traduite sous plusieurs formes (également décrites dans les fiches projets) :

### ➤ La veille RSE

**AGROE**, pôle des entreprises de l'agroalimentaire des Hauts de France, a mis en place une veille stratégique et sectorielle sur les réseaux sociaux et dans la presse à propos des innovations et actualités en matière de développement durable. Par la suite, le pôle récupère l'information, la traite, et la transmet à ses adhérents dans une note hebdomadaire. Le pôle a également créé une newsletter bimensuelle dans laquelle il transmet aux adhérents des informations relative à la RSE et ses actualités.

### ➤ La création de Club RSE

**Mont Blanc Industries**, pôle de compétitivité de la Vallée de l'Arve, a mis en place des groupes de travail constitués de dirigeants d'entreprises, de managers de pôle et, si besoin, de consultants externes afin de réfléchir aux problématiques de leur secteur et partager leurs bonnes pratiques.

### ➤ Des journées thématiques

**Cluster BIO Auvergne-Rhône-Alpes**, le pôle soutenant les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes certifiées bio de l'agroalimentaire, de la cosmétique, des produits d'entretiens et textiles dans leur développement, a instauré l'organisation de journées de sensibilisation et de réunions d'échanges sur les pratiques RSE afin de répondre aux exigences réglementaires croissantes ou encore à l'implication grandissante des réseaux de distribution bio sur cette thématique.

**Pour aller plus loin dans leur volonté de faire émerger une démarche RSE chez leur membre, certains pôles de compétitivité et clusters vont avoir un réel rôle d'accompagnement auprès de leurs entreprises, mettant à leur disposition des outils facilitant la voie vers des démarches RSE complètes et efficaces.**

C'est la raison pour laquelle certains ont créé des outils permettant à leurs adhérents de s'auto évaluer et d'engager les prémices d'une démarche RSE, afin de déterminer leurs axes d'amélioration. Parmi ces outils, il existe :

#### ➤ **L'autodiagnostic**

**Cluster BIO Auvergne Rhône Alpes** propose à ses adhérents un auto diagnostic qui reprend les indicateurs de l'ISO 26 000. Il a été adapté au secteur bio et se présente sous la forme d'une grille avec un système de notation allant de A à D. Il permet ainsi aux entreprises de pouvoir établir leur niveau d'expertise en termes de RSE, déterminer quelles actions engagées vont dans le bon sens et quels sont les points à améliorer pour une démarche RSE efficace et une entreprise pérenne.

#### ➤ **Le livret méthodologique RSE**

**Végépolys**, le pôle de compétitivité rassemblant des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal, permet aux entreprises de s'approprier les champs de la RSE et d'identifier au sein de leurs organisations les bonnes pratiques et axes d'amélioration pour engager leur démarche. Elles peuvent s'initier plus rapidement et simplement à la démarche RSE en partant de cas concrets. Les collaborateurs du pôle ont un support adaptable aux enjeux des filières du végétal, ce qui permet de gagner du temps dans le montage et la réalisation.

**Pôle Industries Culturelles et Patrimoines**, le pôle fédérateur pour les acteurs économiques des filières culture et patrimoine, a créé une trame de cahier des charges « prêt à l'emploi » et une grille d'évaluation sur la faisabilité d'un projet de mise en lumière responsable. D'autres pôles et clusters ont fait le choix d'accompagner en partie ou intégralement les entreprises dans leurs démarches RSE, de l'identification des axes d'amélioration à sa mise en place et son bilan, le but étant de valoriser les démarches des adhérents auprès de leurs clients et partenaires.

#### ➤ **Accompagnement vers la norme ISO 26 000 :**

**Terralía**, le pôle de compétitivité du végétal sur les filières agricoles, agro-alimentaires et technologiques du grand Sud Est, a décidé d'évaluer l'entreprise sur les dimensions sociétales et environnementales, grâce à l'intervention de 2 consultantes externes sur 5 journées espacées. À l'issue de l'accompagnement, l'entreprise détermine si elle peut recevoir la certification ou améliorer encore certains axes pour pouvoir prétendre à l'ISO 26 000.

#### ➤ **Création d'un label sectoriel dédié**

**France IT**, le réseau des clusters numériques, est à l'origine du Label ENR (Entreprise Numérique Responsable) permettant une reconnaissance sectorielle nationale, adaptée à la typologie des entreprises du numérique, et attestant des bonnes pratiques et de l'éthique de ses détenteurs.

Enfin, le **pôle HYDREOS** (développement de la filière de l'eau dans le nord-est de la France), a quant à lui participé directement à un projet sociétal, le projet LUMIEAU-STRA dont le but était de lutter contre les micropolluants existant dans les eaux de Strasbourg.

#### **La RSE, une valeur ajoutée non négligeable pour les entreprises.**

L'ensemble des pôles de compétitivité et clusters interrogés sont unanimes: l'accompagnement vers une démarche RSE confère une réelle valeur ajoutée, tant pour le pôle ou cluster que pour l'entreprise qui la met en place. En effet, de nombreux avantages et bénéfices sont à retirer pour les entreprises :

- + La RSE est un outil d'optimisation de l'organisation au sein de l'entreprise, permettant des économies d'échelle et une activité pérenne
- + La RSE est un levier de pérennisation de l'entreprise
- + La RSE apporte de la valeur à l'entreprise, de l'expertise mais également lui permet également d'attirer de nouveaux clients ou partenaires commerciaux. C'est un gage de solidité de la structure en termes organisationnel.
- + La RSE est un formidable moyen d'impliquer tous les salariés davantage en prenant compte de leur importance dans le développement de l'activité de l'entreprise

#### **Des entreprises consolidées et plus attractives, mais pas que...**

De plus, les pôles et clusters jouissent également de certains avantages à accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE :

- + L'offre de service pour leurs adhérents est plus qualitative, répondant à leurs besoins de développer leur performance et d'accroître leur attractivité.
- + Une nouvelle expertise qui valorise les pôles et clusters et leur permet d'attirer de nouveaux adhérents et partenaires
- + Un gain visibilité non négligeable et possibilité de prétendre à de nouvelles subventions



# Vegepolys

Anna PINEAU  
02 22 06 41 10  
anna.pineau@vegepolys.eu

**VEGEPOLYS** a pour ambition de devenir le pôle de référence mondial sur la production (création et pratiques culturelles) de végétaux spécialisés respectueux de l'environnement et de la santé.

Ses deux grands objectifs pour répondre aux enjeux de la société sont de :

- + Créer des végétaux qui engendreront une consommation plus faible d'intrants et des impacts plus favorables sur la biodiversité, la santé et l'environnement
  - + Créer des végétaux facteurs de différenciation qui ouvriront de nouveaux marchés et donc amélioreront la compétitivité des entreprises du pôle.
- Les objectifs du pôle intègrent et affichent une préoccupation sociétale forte, qui se retrouve également dans l'offre de services fournis par le pôle à ses entreprises, notamment en termes d'accompagnement RSE.

## SUCCESS STORY

VEGEPOLYS apporte différents outils à ses adhérents afin d'accompagner leur organisation interne, d'optimiser leurs process, d'intégrer les critères de développement durable, et de recruter et former leurs ressources humaines. Le pôle va donc aider ses entreprises à construire une stratégie pérenne et fédérer dans ses actions de développement durable. VEGEPOLYS propose trois manières d'aborder le sujet :

### ➤ La boîte à outils :

Le pôle fournit à ses adhérents un livret méthodologique ainsi qu'un autodiagnostic.

- + Le livret méthodologique permet ainsi aux entreprises de s'approprier les champs de la RSE et d'identifier globalement au sein de son organisation les bonnes pratiques et axes d'amélioration pour engager cette démarche.
- + L'auto diagnostic va venir compléter ce livret, en permettant à l'entreprise d'établir, seule dans un premier temps, un bilan quant à son organisation, en déterminant ses forces et ses faiblesses. Cet outil d'auto diagnostic s'inspire des indicateurs de l'ISO 26000 et prends, entre autre, comme indicateurs l'organisation interne, le niveau de prise en compte de la GPEC, du suivi qualité, ou encore le niveau de prise en compte de l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement.

### ➤ Les ateliers collectifs :

VEGEPOLYS a également mis en place des ateliers collectifs lors desquels sont abordés des sujets relatifs à la RSE afin de sensibiliser les entreprises et les inciter à s'engager dans cette démarche.

3 ateliers sont proposés à la demande :

- Qu'est-ce que la RSE ?
- Comment allier RSE et amélioration continue ?
- Comment maîtriser la communication durable ?

C'est en 2014 qu'a eu lieu le premier atelier sur le thème de la RSE, 8 entreprises y ont participé et ont été accompagnées pour creuser ses différents aspects : sa dimension sociale, environnementale et interne. Un expert consultant est venu conduire cet atelier où les dirigeants d'entreprises ont ainsi pu appréhender la RSE et ses enjeux.

### ➤ L'accompagnement individuel :

L'accompagnement individuel aux entreprises a été mis en place pour les dirigeants souhaitant aller plus loin et construire une démarche RSE. Cet accompagnement peut ainsi in fine permettre aux entreprises de structurer leur démarche vers la norme ISO 26 000 si elles le souhaitent ou à une autre labellisation RSE.

Cet accompagnement dure 6 mois et débute par un diagnostic réalisé par VEGEPOLYS et un consultant qui vont mesurer, quantifier et observer les démarches à logique RSE dans ces entreprises. Ce diagnostic va permettre de mettre le doigt sur les points à améliorer, ainsi que valider les actions qui vont dans le bon sens. Par la suite, un plan d'action va établir les démarches que l'entreprise aura à effectuer. Le pôle et le consultant vont alors assurer le suivi de celles-ci jusqu'à la fin de leur instauration.

Concernant les impacts de cet accompagnement :

- + Les entreprises ont appris à communiquer sur leurs points forts, ont produit des rapports ou publications RSE, mis en place une nouvelle CVTEC chez certains afin de mieux suivre les salariés, et élaboré un indice bien-être dans une autre entreprise (92% de ses collaborateurs ont participé).
- + L'accompagnement individuel a permis aux entreprises de réaliser que la RSE n'était pas une contrainte mais une opportunité. En effet, en dehors des avantages tels que les économies d'échelle, l'optimisation de procédés et organisationnelle, elle ouvre également une certaine visibilité à l'entreprise et lui permet de se différencier sur le marché.



# Terralia

Claire MERMET  
04 32 40 37 64

claire.mermet@pole-terralia.com

Labellisé par l'Etat depuis 2005, Terralia est le pôle de compétitivité du Végétal sur les filières agricoles, agro-alimentaires et technologiques du grand Sud Est.

**TERRALIA** accompagne ses membres dans leur démarche d'innovation, de l'émergence d'idée à la réalisation de leur projet d'innovation.

Le pôle soutient également le développement économique et la croissance des entreprises innovantes en accélérant la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés, issus des résultats de projets de recherche mais aussi grâce à une large offre de services sur des thématiques telles que l'accès au marché, l'accès au financement, le développement à l'international, la formation, les ressources humaines, la Responsabilité Sociétale des Entreprises, la propriété industrielle, etc...

## SUCCESS STORY

### ➤ **Accompagnement vers la norme ISO 26 000**

Dans sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de leurs activités, le pôle Terralia a été porteur d'une action collective dans le but d'accompagner ses adhérents à passer l'AFAQ 26 000 (diagnostic permettant d'évaluer son organisation sur les dimensions sociétales et environnementale).

Cette action collective a été conduite de 2013 à 2015 avec l'appui de deux consultantes qui ont accompagné, avec le pôle, les entreprises désirant s'évaluer sur ces thématiques et prétendre ensuite à la norme ISO 26 000.

Cette aide s'est illustrée par 5 journées d'accompagnement, incluant, par exemple, des visites d'entreprises présentant leurs bonnes pratiques et axes d'amélioration, ainsi que leur bilan.

A la fin de cet accompagnement, les entreprises doivent réaliser l'AFAQ 26 000 et déterminent si elles peuvent recevoir la certification ou améliorer encore certains axes pour pouvoir y prétendre. L'évaluation mène à l'attribution d'un niveau d'expertise en termes de RSE : Débutant / Intermédiaire / Confirmé / Expert. En fonction du résultat obtenu, l'entreprise a alors une vision très précise de la conformité de ses actions par rapport à la certification.

A la suite de cette démarche collective, une réunion ouverte à tous les membres du pôle a été organisée afin de partager les retours d'expériences des entreprises ayant été évaluées, dans le but de sensibiliser à la RSE, valoriser ses avantages, et d'inciter les autres membres à entreprendre une démarche RSE ou d'évaluation.

### ➤ **L'accompagnement aux entreprises dans les projets innovants à dimension sociétale**

Terralia propose également à ses adhérents un accompagnement dans leurs projets d'innovation. C'est le cas de la société CROVARA et de son projet TEC, qui avait pour objectif d'accroître la durée de conservation des pêches et abricots par le biais d'un Traitement à l'Eau Chaude. Ce projet TEC a démarré en mars 2016 et s'est achevé en septembre 2018. Le but de ce projet était de développer un nouveau système de traitement post-récolte basé sur un système de douchage à l'eau chaude, qui permettait, grâce au développement d'une telle machine, l'amélioration de la conservation des fruits à noyaux, la réduction des pertes dues à la pourriture des pêches et abricots, la contribution au regain de la filière ainsi que la limitation des intrants chimiques dans la filière conventionnelle. Ce projet d'innovation est donc caractérisé par sa volonté de générer un impact sociétal et c'est la raison pour laquelle le pôle a accompagné CROVARA dans son montage et sa conduite.

Terralia s'est rapproché d'un centre technique afin d'aider son adhérent à développer cette machine. Un consortium réunissant des représentants de l'ensemble des parties prenantes a par la suite été créé afin de lancer et de conduire le projet de développement de cette machine.

Le rôle du pôle dans ce projet a ainsi été d'aller au contact de l'entreprise, de recueillir ses besoins et de la mettre en relation avec les acteurs et partenaires nécessaires à la bonne réalisation de son projet. Terralia a également aidé l'entreprise à définir ses objectifs, identifier les financements pouvant être adaptés au projet et construire un plan d'action pour, à terme, permettre à l'entreprise de pouvoir commercialiser son produit.

Une fois le projet validé par le consortium, il a ensuite pu obtenir le label Terralia, validant la viabilité du projet, puis être déposé auprès du financeur afin d'être communiqué.



# Mont-Blanc Industries

Diane DUBOIS, Chargée de Communication  
04 50 18 73 85  
diane.dubois@montblancindustries.com

**Mont Blanc Industries** a affirmé son souhait de développer une dynamique RSE au sein du pôle, en transmettant sa volonté d'entamer des démarches collectives et en proposant un accompagnement dans leur démarche à ses entreprises.

Cette volonté est dans la continuité d'actions déjà mises en place et allant dans ce sens depuis plusieurs années, l'objectif étant d'améliorer ce qui existe déjà et d'inciter un plus grand nombre d'entreprises à s'intéresser à la RSE, les invitant à y voir une manière supplémentaire de développer leur activité.

## CHIFFRES CLÉS

- 355 adhérents
- 8 dirigeants à l'origine de la charte des valeurs du pôle en 2011
- 2013 : création du club BouRSE réunissant à ce jour 25 entreprises. 5 fois par an les dirigeants d'entreprises adhérents du Club BouRSE se réunissent afin d'aborder des thématiques relatives à la RSE
- Une cinquantaine de sujets relatifs à la RSE ont été abordés lors des clubs BouRSE : labellisations, normes ISO, harcèlement au travail...
- 4 nouveaux adhérents au club BouRSE au cours de 2017

## SUCCESS STORY

### ➤ Charte du pôle

En 2011, le pôle engage sa première démarche RSE à la demande de certains de ses membres. Une dizaine de dirigeants ont alors commencé à réfléchir sur les enjeux et problématiques de la RSE. Cette réflexion a ainsi conduit à la rédaction d'une charte de valeur sous les principes de la RSE, c'est-à-dire, impliquant une préoccupation sociale, sociétale et environnementale, auxquels les adhérents doivent se soumettre. Le non-respect de cette charte peut alors conduire à une exclusion du pôle ou à un refus d'adhésion. Cette charte a donc été un premier pas vers les démarches RSE engagées par le pôle, de sorte à encourager les relations interentreprises sous les valeurs du respect, de la responsabilité et de la culture industrielle.

### ➤ Club BouRSE

Le Club BouRSE a été créé en 2013, dans la continuité de la charte RSE, afin de concrétiser cette volonté d'engager une démarche collective. Il s'agit d'une bourse d'échange de service non marchands basés sur la confiance, qui facilite l'entraide entre entreprises bienveillantes. Le club est constitué de 25 dirigeants d'entreprises, se réunissant 5 fois par an afin d'échanger sur des problématiques rencontrées dans la conduite de leur démarche RSE. À chaque rencontre, une entreprise ouvre ses portes afin de partager sa bonne pratique avec les autres membres. Par exemple, l'une d'entre elles a développé un logiciel de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et l'a présenté aux membres lors de leur visite. Cette rencontre a ainsi permis d'améliorer le logiciel, grâce aux conseils des dirigeants, mais également à une diffusion de celui-ci : le créateur du logiciel l'a mis à disposition des autres membres et il a même été envisagé par l'ensemble du collectif de le commercialiser.

Le pôle a réussi à créer cette dynamique en instaurant un climat de confiance entre dirigeants, de façon à ce que ceux-ci puissent s'exprimer sans contrainte, sans jugement et sans peur d'une exploitation malveillante des informations partagées.

Il a donc été décidé de ne pas contractualiser ni formaliser ces réunions. Elles représentent un espace où les dirigeants peuvent venir exprimer un problème ou une volonté sans obligation de suivi ou de diagnostic, et les membres sont également encouragés à se voir en dehors des réunions pour traiter de ces sujets RSE.

A la suite de ces réunions, un annuaire des compétences a été créé par le pôle, lequel liste l'ensemble des sujets traités, les compétences et bonnes pratiques ayant été partagés dans ce cadre. Cet annuaire est à la disposition de tous les membres et permet d'avoir un suivi sur les sujets qui ont déjà été traités.

Le pôle joue un rôle d'intermédiaire de confiance entre les dirigeants, il organise les réunions, gère le suivi des captations ainsi que l'annuaire des compétences, et propose également de mettre les dirigeants en lien avec des consultants si une problématique soulevée n'a jamais été rencontrée par l'un d'entre eux.



# Hydreos

Stéphanie MACHICADO  
03 67 10 14 22  
stefanie.machicado@hydreos.fr

HYDREOS a assisté le porteur du projet LUMIEAU-STRA conjointement avec 7 autres partenaires. Le pôle de l'eau Alsace et Lorraine a joué un rôle d'accompagnement dans le cadre du montage de ce projet.

HYDREOS a proposé l'utilisation d'indicateurs de développement durable pour le suivi du projet. Ces indicateurs ont été établis dans le but d'améliorer le fonctionnement du projet collaboratif, en analysant la gouvernance et la dimension sociale, environnementale et économique du projet. Ces quatre axes ont été analysés au niveau du projet et au niveau de sa sphère d'influence.

## SUCCESS STORY

Le projet LUMIEAU-STRA (Lutte contre les Micropolluants dans les Eaux urbaines à Strasbourg) a pour but de réduire les rejets de micropolluants dans le réseau d'assainissement, c'est à dire, dans l'eau.

Le projet, piloté par le service Eau et Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg, est mené par un consortium de 8 partenaires. Par ailleurs, il est réalisé en étroite collaboration avec les citoyens de Strasbourg, des artisans (peintres en bâtiments, garagistes, menuisiers et coiffeurs) et des industriels, parties prenantes concernées par le problème.

LUMIEAU-STRA a donc été conçu dans cette optique : la finalité est d'inciter les citoyens et établissements professionnels à changer leurs pratiques et à utiliser des produits plus respectueux de l'environnement afin d'éviter la propagation de substances chimiques dans les eaux.

Le projet intègre une préoccupation sociétale par sa volonté de préserver l'environnement, de mettre en place de nouvelles pratiques et procédés innovants, de prendre en compte des parties prenantes et les sensibiliser aux enjeux environnementaux, et par le renforcement de l'attractivité du territoire.

### ➤ Gouvernance du projet

+ Financeurs :

- AFB : Agence Française pour la Biodiversité
- Agence de l'Eau Rhin Meuse

+ Partenaires :

- Eurométropole de Strasbourg
- INERIS
- IRH Ingénieur conseil
- IGESTE
- Tronico Vigicell
- IICube
- IRES
- ICNIDEP

### ➤ Outils mobilisés par HYDREOS

Deux fois par an, une enquête avec 26 indicateurs de développement durable a été communiquée aux partenaires du projet (une enquête par partenaire). Cinq réponses sont proposées pour chaque indicateur et présentées sous forme d'affirmation : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ne se prononce pas », « plutôt pas d'accord », ou « pas du tout d'accord ».

Exemples des indicateurs de développement durable utilisés :

- + Gouvernance du projet : « Les acteurs directement impliqués se sont concertés dans la mise en œuvre des actions et décisions prises dans le cadre du projet »
- + Dimension sociale : « La collaboration entre les partenaires facilite la recherche de solutions innovantes et nouvelles sur la thématique des micropolluants »
- + Dimension environnementale : « Les mesures de réduction de l'impact environnemental mises en place dans le cadre du projet sont suffisantes et efficaces »
- + Dimension économique : « Le projet favorise la création d'emplois sur le territoire »

### ➤ Premiers résultats

Le projet sera achevé à la fin de l'année 2018, cependant des premiers résultats peuvent déjà être mentionnés :

- + Identification, pour les artisans, de procédés et pratiques pour réduire les rejets de substances chimiques dans les eaux.
- + Campagne « Ménage au naturel » en 2016, 2017 et 2018 à destination des particuliers (affichage, guides, spots vidéo et radio, ateliers), qui a très bien été accueillie par le public.
- + Forte rétention des métaux et hydrocarbures par la filière de traitement végétalisé étudiée pour les eaux pluviales ayant ruisselé sur les toitures et voiries.
- + Bonne collaboration avec les acteurs du territoire.
- + Plus-value pour le pôle et les adhérents :
  - Implication des adhérents dans un projet territorial innovant
  - Forte légitimité et expertise acquise
  - Perspectives de projets pour la suite





La région Auvergne-Rhône-Alpes figure au premier rang des régions françaises pour l'agriculture biologique. Pour valoriser ce secteur, la Région a initié un cluster en 2006 animé par des entreprises et des experts, résolument tourné vers les marchés.

Les missions sont triples :

- + Favoriser l'émergence d'initiatives et d'innovations
- + Apporter des ressources et une assistance permanente aux adhérents
- + Rassembler et promouvoir le bio d'Auvergne-Rhône-Alpes en France et à l'international

## CHIFFRES CLÉS

Nombre d'adhérents : 234

- + 2017 : mise en place du programme d'accompagnement RSE, 2 réunions organisées afin de construire le programme d'accompagnement
- + 2018 : le cluster bio lauréat d'un appel à projet RSE
- + 6 entreprises accompagnées sur la RSE en 2018

## SUCCESS STORY

Le Cluster Bio a proposé dans un premier temps des réunions d'échanges sur les pratiques RSE de ses membres en 2017 pour répondre à :

- + Des exigences réglementaires croissantes
- + Une montée en puissance du conventionnel sur ces sujets
- + L'implication croissante des réseaux de distribution bio sur le sujet qui tirent toute la filière bio
- + Une sollicitation de ses membres.

### ➤ L'accompagnement RSE

Un programme d'accompagnement RSE a été mis en place en 2018 avec l'expertise d'Ecocert Consulting pour aider les entreprises à structurer leurs démarches.

Ce programme est en 3 temps :

- + Acquérir les fondamentaux RSE
- + Réaliser son autodiagnostic RSE
- + Apprendre à valoriser ses démarches RSE

Un auto diagnostic est mis à disposition des adhérents et reprend les indicateurs de l'ISO 26 000. Il a été adapté au secteur bio et se présente sous la forme d'une grille avec un système de notation allant de A à D.

# Cluster Bio

Marithé CASTAING

04 75 25 97 25

mcastaing@cluster-bio.com

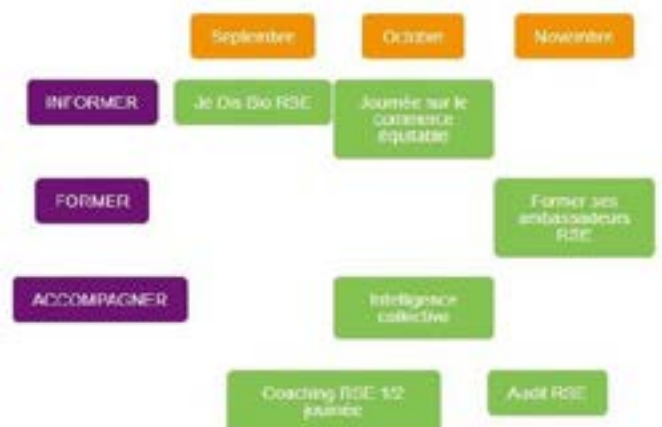
6 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement.

### Un programme d'action RSE renforcé dès septembre.

Le Cluster Bio a le plaisir de proposer un programme d'action renforcé sur la RSE ayant été retenu par un appel à projet.

Cela signifie que les TPE-PME agroalimentaire régionales qui souhaitent participer à ces actions bénéficient d'une prise en charge de l'ordre de 50%. Le programme initial a donc été étoffé avec des actions complémentaires pour accélérer sur le sujet.

### Le programme de 2018



### A venir pour 2019





# France IT

Elise DUREY  
04 78 54 67 09  
elise.durey@france-it.fr

**France IT** a pour objectif de fédérer les clusters numériques français afin d'accroître leur performance et celle de leurs entreprises adhérentes.

On retrouve également dans ses engagements principaux, la volonté de valoriser les bonnes pratiques et les comportements éthiques au sein de son réseau, ainsi qu'un besoin de démarcher de nouveaux prospects et fidéliser sa clientèle.

De cette volonté est né le label ENR (Entreprises Numériques Responsables), qui permet une reconnaissance sectorielle nationale, adaptée à la typologie des entreprises du numérique, et attestant des bonnes pratiques et de l'éthique de ces détenteurs

## SUCCESS STORY

### ➤ Le label ENR

Le label ENR a été créé par France IT afin de répondre à sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de leurs activités et de valoriser les pratiques responsables au sein du secteur du numérique.

Ses objectifs doivent donc répondre à 3 problématiques :

- + Le besoin de valoriser les bonnes pratiques et les comportements éthiques des entreprises
- + Le besoin de rassurer ses clients, démarcher de nouveaux prospects et fidéliser sa clientèle
- + Soutenir la transition digitale des entreprises des secteurs traditionnels

L'obtention du label ENR est à la fois une reconnaissance des engagements d'une entreprise mais aussi un accompagnement vers une réflexion et vers une amélioration continue de ses activités.

En effet, toute démarche RSE s'inscrit sur le long terme, le processus de labellisation permet d'ouvrir certaines pistes de réflexion, des projets et des objectifs RSE dans la vie d'une entreprise.

Le Label ENR souhaite démontrer que le développement optimal de l'activité d'une entreprise ne passe pas uniquement par une croissance commerciale, mais également par un engagement complet : choix des fournisseurs, traitement et accompagnement des clients, conditions de travail des collaborateurs, engagements environnementaux et sociétaux.

### ➤ Processus de labellisation

Les entreprises candidates sont évaluées par un organisme certificateur externe, le Centre International de Ressources et d'Innovation pour un Développement Durable (CIRIDD). L'étude de la candidature s'effectue sur un dossier de présentation de l'entreprise et de ses pratiques, attestées par des pièces justificatives jointes au dossier. Ces pratiques, présentées dans le dossier et lors d'un entretien d'audit, sont alors évaluées sur 100 points. Par la suite, une enquête client est également demandée et évaluée sur 100 points. Si le score global de l'entreprise est supérieur à 120 points, elle peut alors être labellisée « Entreprise Numérique Responsable » pour une durée de 2 ans et ainsi bénéficier d'une communication nationale assurée par France IT.

### ➤ Plus value pour les entreprises :

- + Un accès au marché favorisé. En effet, une entreprise labellisée représente un véritable gage de sérieux et de professionnalisme pour se différencier face à la concurrence, fidéliser ses clients et attirer de nouveaux prospects.
- + Une performance croissante de l'entreprise via l'accompagnement réalisé dans le cadre du label. Les entreprises candidates s'engagent dans une démarche d'amélioration continue.
- + Un engagement éthique valorisé
- + Une distinction qui peut faire la différence lors d'un appel d'offres, par exemple.

### ➤ Témoignage de l'entreprise SOS Data

« Depuis plus de 4 ans déjà, le Label ENR permet aux salariés de notre société de gagner en efficacité avec notamment le développement de meilleures conditions de travail et de nouvelles méthodes d'organisation. Le Label ENR est reconnu par les tiers en tant que gage de qualité et de confiance et ajoute de la crédibilité et de la visibilité. Cela a permis à SOS Data de se démarquer des concurrents sur certains dossiers, auprès de certains fournisseurs exigeants. »

### ➤ Les chiffres clés

- + 40 entreprises labellisées ENR
- + Un collectif d'entreprises à la base de l'élaboration du référentiel et du processus d'évaluation
- + 12 clusters relai en région
- + 2 vagues de labellisation par an



## A propos de France Clusters

contact@franceclusters.fr  
04 78 54 67 09

[www.franceclusters.fr](http://www.franceclusters.fr)

## Hub des nouveaux outils d'accélération PME et Territoires

### Chiffres clés

- + **1.000.000** salariés des entreprises concernés par les actions des clusters membres
- + **80.000** entreprises bénéficiaires des actions collectives menées par les clusters membres
- + **25.000** followers (clusters, institutionnels, académies, experts) français et internationaux
- + **1.000** managers, salariés des équipes d'animation des clusters membres
- + **400** pôles, clusters et outils d'accélération PME

### EN SAVOIR PLUS >>

[Voir Mapster online : les «yellow pages» de l'accélération PME >>](#)

### Nos priorités stratégiques

- Appuyer la structuration des écosystèmes productifs territoriaux en facilitant la coopération des outils d'accélération PME / Territoires à la complémentarité avérée :
  - + Les pôles de compétitivité et clusters
  - + Les accélérateurs et incubateurs
  - + Leurs partenaires publics (Etat, Collectivités), économiques, scientifiques et financiers
- Pour ce faire, nous proposons de :
  - + Soutenir l'émergence de clusters et outils d'accélération des PME
  - + Former et professionnaliser les équipes d'animation
  - + Aider les institutions dans le développement et la mise en oeuvre de leurs politiques publiques de soutien aux clusters
  - + Participer à la diffusion, de la culture de la coopération inter-entreprises auprès des acteurs économiques (entreprises), scientifiques (universités, écoles) et territoriaux (collectivités, agences, centres de ressources...)
  - + Promouvoir les initiatives françaises au national et à l'international

### Et en matière de RSE :

1. Informer, sensibiliser, structurer les pôles de compétitivité et les clusters pour que la RSE soit un levier moteur de leurs dynamiques projet.
2. Outiller les pôles de compétitivité et les clusters pour aider leurs entreprises à développer des innovations technologiques, de produit ou organisationnelles empruntes d'un impact social et environnemental.